

COMPOSITION DE JURY DE LA LICENCE *DU DIPLOME D'ETUDES UNIVERSITAIRES SCIENTIFIQUES
ET TECHNIQUES*

Le président de l'université Savoie Mont Blanc,

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L.613-1 et L.712-2,
- Vu** l'arrêté du 9 avril 1997 relatif au diplôme d'études universitaires générales, à la licence et à la maîtrise, notamment son article 19,
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, licence professionnelle et de master,
- Vu** l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence, notamment son article 18,
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc en date du 22 octobre 2013 relative à la délégation de compétences aux directeurs de composantes en matière de nomination des jurys d'examens,
- Vu** la proposition *du directeur de l'UFR Sciences et Montagne,*

ARRÊTE 2024-511

- Article 1 :** Pour l'année universitaire 2024-2025, la composition du jury d'examens de **LICENCE**
Mention : *DEUST (diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques) Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles – parcours activité de pleine nature*
Spécialité :
pour la **validation du semestre 3** est fixée comme suit :

Nom Prénom et Qualité (MCF, PR, PRAG, PRCE)
Président ➤ MORAND Frédéric (PRAG EPS)
Vice-président ➤ ROUSSEL Anne (PRAG EPS)
Membres ➤ GINOUX Melody (CDD) ➤ PERRIN-MALTERRE Clémence (MCF 74)

- Article 2 :** Le présent arrêté sera affiché dans les locaux de *l'UFR Sciences et Montagne* sur le site universitaire de le site universitaire du Bourget du Lac.

- Article 3 :** La directrice générale des services, le vice-président de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) du conseil académique et *le directeur de l'UFR Sciences et Montagne,* sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Chambéry, le 22/11/2024

Pour le Président et par délégation
Le Directeur de l'UFR ScEM



Philippe GALEZ

Richard TAILLET

Ampliation aux membres du jury d'examens